

François BOUEIL
24 rue Louis Girard
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

IDF Expertise & Conseil
Membre de Nexia International
23 rue Paul Valéry
75116 PARIS

Parsys

Société Anonyme au capital de 4 625 001 €
Siège Social : 2, rue du Centre – 93 885 Noisy Le Grand cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Parsys, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

La société Parsys a comptabilisé à l'actif du bilan les fonds commerciaux et frais de développement relatifs à l'activité santé pour un montant net, après amortissements et dépréciations, de 1,1 M€. Sur la base du budget de trésorerie qui nous a été présenté par la direction et compte tenu des incertitudes liées d'une part au dénouement des litiges présentés au paragraphe 2 du préambule de l'annexe et d'autre part à la réalisation des opérations présentées au paragraphe 4 de ce même préambule, nous ne sommes pas en mesure d'estimer si la société dispose à ce jour des moyens financiers lui permettant de mener à terme les projets engagés, dans des conditions de rentabilité commerciale compatibles avec les besoins de liquidité à court terme de la société.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés en annexe :

- Le paragraphe «3- Situation de la société » présenté en préambule de l'annexe expose l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation.
- Le paragraphe « 2- Litiges en cours » des événements significatifs de l'exercice de l'annexe présente l'avancement des principaux litiges existant au niveau de la société ainsi que leur traduction comptable.
- Le paragraphe « Préambule 4- Evènements postérieurs » et la Note « 1.4 - Immobilisations incorporelles » de l'annexe exposent les principes de comptabilisation à l'actif et d'évaluation des frais de développement et des fonds commerciaux ainsi que le projet d'apport de l'activité santé à une société filiale.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie de notre rapport :

- Le paragraphe «3- Situation de la société » du préambule de l'annexe expose l'incertitude relative à la continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation de la société au regard de l'incertitude pesant sur la continuité de l'exploitation.

- Le paragraphe « 2- Litiges en cours » du préambule de l'annexe présente l'avancement des principaux litiges existant au niveau de la société. Votre société constitue à ce titre et plus généralement dans le cadre de ses activités (cf. Note 9 de l'annexe) des provisions.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que l'annexe donne une information pertinente sur les risques et litiges.

- Le paragraphe « Préambule 4- Evènements postérieurs » et la Note « 1.4 Immobilisations incorporelles » de l'annexe exposent les principes de comptabilisation à l'actif et d'évaluation des frais de développement et des fonds commerciaux.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement et fonds commerciaux, ainsi que celles retenues pour leur amortissement ou dépréciation et pour la vérification de la valeur actuelle. Nous avons notamment dans ce cadre obtenu le rapport d'Expert ainsi que le rapport du Commissaire aux Apports qui y sont mentionnés. Nous nous sommes enfin assurés que les notes correspondantes de

l'annexe fournissent une information appropriée, notamment sur le caractère à ce jour non profitable de l'activité à laquelle se rattachent ces coûts.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

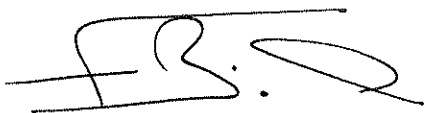
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

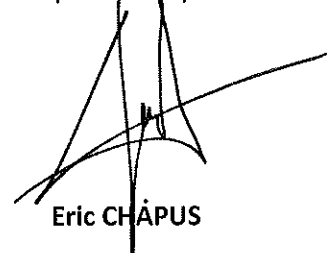
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Vélizy-Villacoublay et Paris, le 7 février 2011.



François BOUEIL

IDF Expertise & Conseil
Représentée par



Eric CHAPUS

PARSYS SA

Société anonyme au capital de 4 625 001 euros

Siège social: 2, rue du centre -93160 Noisy Le Grand

RCS Bobigny B 382 824 738

COMPTES SOCIAUX AU 30 SEPTEMBRE 2010

Sommaire

Bilan
Compte de résultat
Tableau de financement

Annexe :

Préambule	Evènements significatifs de l'exercice, situation de la société, évènements postérieurs et changement de méthode comptable
Note 1	Principes et méthodes comptables
Note 2	Immobilisations
Note 3	Stocks
Note 4	Etat des échéances des créances
Note 5	Créances clients
Note 6	Valeurs mobilières & Disponibilités
Note 7	Charges et produits constatées d'avance
Note 8	Capitaux propres
Note 9	Provisions
Note 10	Echéancier des dettes à la clôture de l'exercice
Note 11	Détail des charges à payer et des produits à recevoir
Note 12	Résultat financier
Note 13	Résultat exceptionnel
Note 14	Engagements hors bilan
Note 15	Impôts sur les sociétés
Note 16	Participation des salariés
Note 17	Répartition des effectifs
Note 18	Ventilation du chiffre d'affaires par activité
Note 19	Filiales et participations
Note 20	Opérations réalisées avec les sociétés liées
Note 21	Rémunérations des organes de direction
Note 22	Rémunérations de commissaires aux comptes
Note 23	Résultats des cinq derniers exercices

BILAN

PARSYS SA

BILAN ACTIF

En euros	Montant net au		Notes
	30.09.2010	30.09.2009	
Frais de développement	725 436	1 005 512	
Concessions, brevets, licences	13 497	21 092	
Fonds commercial	330 051	1 586 576	
Autres immobilisations incorporelles	2 246	4 278	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 071 231	2 617 459	
Constructions	0	0	
Installations techniques, matériels et outillage industriels	23 777	10 855	
Autres immobilisations corporelles	902 313	859 394	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	926 091	870 249	
Titres de participation	14 500	4 500	
Créances rattachées à des participations	65 500	65 500	
Autres immobilisations financières	388 762	105 338	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	468 762	175 338	
ACTIF IMMOBILISE	2 466 083	3 663 046	1
Matières premières et autres approvisionnements	154 486	283 596	
Stock d'encours	348 507	816 503	
Stock de produits intermédiaires et finis	28 343	0	
Stock de marchandises	792 366	530 918	
ST Stocks	1 323 703	1 631 017	2
Créances clients et comptes rattachés	736 259	8 593 804	4
Autres créances	637 419	1 460 242	
ST Créances	1 373 678	10 054 047	3
Valeurs mobilières de placement	558 278	2 908 895	5
Disponibilités	199 005	318 242	
Charges constatées d'avance	108 577	109 372	6
ST Disponibilités et divers	865 860	3 336 509	
ACTIF CIRCULANT	3 563 241	15 021 572	
TOTAL	6 029 324	18 684 618	

PARSYS SA

BILAN PASSIF

En euros	30.09.2010	30.09.2009	Notes
Capital	4 625 001	4 625 001	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 431 369	6 431 369	
Réserve légale	282 031	282 031	
Autres réserves	0	0	
Report à nouveau	-13 083 160	-23 677 983	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	-14 779 243	10 594 823	
CAPITAUX PROPRES	-16 524 002	-1 744 759	7
Provisions pour risques	10 409 241	594 290	
Provisions pour charges	0	0	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 409 241	594 290	8
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 910 497	3 228 740	9
Emprunts et dettes financières divers	612 696	234 864	9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 727 676	8 193 190	9
Dettes fiscales et sociales	4 070 855	6 025 115	9
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	5 222	9
Autres dettes	772 937	2 121 196	9
Produits constatés d'avance	49 424	26 760	9
DETTES	12 144 085	19 835 088	
TOTAL	6 029 324	18 684 618	

PARSYS SA

COMPTE DE RESULTAT

En euros	30.09.2010	30.09.2009	Notes
Chiffre d'Affaires	6 679 604	15 117 460	17
Production stockée	28 343	0	
Production immobilisée	0	413 210	
Reprise sur provisions	503 163	1 672 146	
Transferts de charges	9 065	7 373	
Subventions d'exploitation	0	0	
Autres produits	15 546	27 412	
PRODUITS D'EXPLOITATION	7 235 722	17 237 600	
Marchandises consommées	4 427 225	12 994 007	
Matières premières et autres approvisionnements	227 600	20 310	
Autres achats et charges externes	2 221 054	1 962 722	
Impôts, taxes et versements assimilés	148 013	205 023	
Salaires et traitements	1 363 870	1 662 448	
Charges sociales	632 404	764 764	
Dotation aux amortissements sur immobilisations	1 190 428	707 600	
Dotation aux dépréciations sur actif circulant	620 140	71 624	
Autres charges	174 638	40 677	
CHARGES D'EXPLOITATION	11 005 372	18 429 175	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 769 650	-1 191 575	
Produits financiers	18 709	131 168	
Charges financières	34 862	82 257	
RESULTAT FINANCIER	-16 153	48 911	11
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-3 785 803	-1 142 664	
Produits exceptionnels	681 223	19 805 820	
Charges exceptionnelles	11 968 576	8 265 938	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-11 287 353	11 539 882	12
Impôt sur les bénéfices	293 913	197 606	
BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	-14 779 243	10 594 823	

TABLEAU DE FINANCEMENT PARSYS SA

En euros	30.09.2010	30.09.2009
Résultat de l'exercice	-14 779 243	10 594 823
Dotations (reprises) nettes d'amortissements & de provisions	12 169 896	-145 495
Abandons de créance reçus	-255 674	-1 513 385
(Plus-values), moins-values de cession	87 120	339 822
Capacité d'autofinancement	-2 777 902	9 275 766
Variation du fonds de roulement	2 174 228	-657 630
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (UTILISE DANS) L'EXPLOITATION	-603 674	8 618 135
Acquisitions d'immobilisations incorporelles & corporelles	-954 016	-1 148 162
Acquisitions d'immobilisations financières	-310 165	-93 026
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 339	1 000
Cessions d'immobilisations financières	16 741	53 608
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTE AUX) OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-1 245 101	-1 186 580
Remboursement du passif	-898 205	-3 025 310
Variation des comptes courants		-1 745 018
Augmentation des dettes financières	597 310	
Diminution des dettes financières	-219 478	-151 588
FLUX PROVENANT DES (AFFECTE AUX) OPERATIONS DE FINANCEMENT	-520 374	-4 921 916
VARIATION DE TRESORERIE	-2 369 149	2 509 638
TRESORERIE AU DEBUT D'EXERCICE	3 087 411	577 772
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE	718 263	3 087 411
VMP & Disponibilité	757 283	3 227 137
Découvert	-39 020	-139 726

Evénements significatifs de l'exercice

1. Activité de PARSYS :

L'activité de PARSYS se ventile en une activité locative, qui est l'activité traditionnelle de PARSYS et une activité santé, encore en phase de pré-décollage. Les chiffres donnés aux deux points ci après proviennent d'une ventilation analytique par activité du compte de résultat de la société.

- **Activité locative**

Le volume d'affaires est en baisse par rapport à l'exercice précédent (le CA passe de 15 M€ à 6,5 M€).

La réduction des coûts d'exploitation s'est poursuivie au regard de l'exercice précédent, grâce à une baisse continue des frais de personnel qui passent de 2,1 à 1,8 M€ et à une stabilisation des charges externes, qui restent à 1,6 M€.

L'activité locative, après une réaffectation de certains de ses coûts communs avec l'activité Santé pour 360 KE, génère une perte d'exploitation de 1.814 KE contre 356 K€ l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice, la société a fermé ses établissements de Lyon et de Toulouse et procédé à 8 licenciements. Le coût salarial lié est estimé à 191 KE et l'économie annuelle escomptée est de 610 KE. Les autres coûts et gains sont peu significatifs

- **Activité Santé**

Cette activité est encore en phase d'investissement. Elle a généré sur la période un chiffre d'affaires de 218 KE . Les coûts d'exploitation sont les suivants :

- charges externes de 581 KE
- impôts et taxes de 14 KE
- frais de personnel de 214 KE
- réaffectation de coûts de l'activité locative (services communs) 360 KE
- dotations aux amortissements et provisions 809 KE (essentiellement lié aux frais de recherche développement et dotation pour dépréciation des stocks)

Au total, compte tenu de la non activation de frais de recherche et développement estimés à 508 KE, l'activité santé génère une perte d'exploitation de 1.956 KE contre 836 KE l'exercice précédent.

- **Synthèse**

Le résultat d'exploitation cumulé des deux activités fait apparaître une perte de 3.770 KE. Compte tenu du résultat financier négatif de 16 KE, d'un résultat exceptionnel négatif de 11.287 KE et d'un crédit impôt recherche de 294 KE, le résultat net de la période est une perte de 14.779 KE contre un bénéfice de 10.595 KE pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel (Cf. note 12) inclut une provision de 10.292 KE suite à la décision de la cour de cassation de casser le jugement d'appel dans le cadre de la procédure contentieuse décrite ci-dessous.

2. Litiges en cours

Les procédures significatives en cours ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

- Procédure contentieuse engagée contre GLS Lease Plan pour dol dans l'acquisition de la Société EFSI

La séquence des évènements est la suivante :

- sentence arbitrale du 7 avril 2005 condamnant GLS Lease Plan à verser à PARSYS une indemnisation d'un montant de 4.204 K€
- premier arrêt du 6 juillet 2006 rendu par la cour d'appel qui avait décidé la nomination d'un expert.
- rapport de l'expert remis à la cours le 5 mai 2008.
- Jugement de la cour d'appel de Paris condamnant GLS LEASE PLAN, à payer à PARSYS une indemnité de 10,3 M€
- Jugement de la cour de cassation confirmant le dol mais cassant partiellement l'arrêt de la cour d'appel. Cette décision, qui ne remet pas en cause le dol mais le mode de calcul de son indemnisation, renvoie les parties à la même chambre de la cour d'appel de Paris pour un arrêt qui devrait être prononcé mi 2011.

Suite à la décision de la cour d'appel, l'indemnité, soit 10,3 M€, avait été prise en produit au cours l'exercice 2008/2009. Suite à la décision de la cour de Cassation ayant remis les parties dans l'état préalable à la décision d'appel quant au calcul de l'indemnité, PARSYS a provisionné l'intégralité des fonds perçus pour tenir compte de l'aléa judiciaire.

PARSYS espère que la cour lui réattribuera une somme égale, voire supérieure, à celle qui a été attribuée en mars 2009. Par ailleurs, elle a obtenu du Tribunal de commerce de Nanterre de n'être tenu de retourner les fonds correspondants à GLS Lease Plan qu'après 16 mois à compter du 29 avril 2010. Ce jugement a été confirmé en appel auprès de la Cour d'appel de Versailles. Ceci devrait permettre au nouveau jugement d'être prononcé avant cette date.

Si PARSYS devait rembourser tout ou partie de l'indemnité déjà reçue, la société pourrait être dans l'impossibilité d'y faire face eu égard à sa trésorerie actuelle.

- Assignation contre la CARMI Nord Pas de Calais pour résiliation abusive de contrat.

Au titre de la résiliation abusive d'un marché remporté par PARSYS en 2006, la CARMI Nord Pas de Calais a été condamnée le 12 octobre 2010 à indemniser PARSYS à hauteur de 3.37M€. La CARMI a fait appel de la décision du TGI.

- Procédures engagées par SANIMAT contre PARSYS :

- pour contrefaçon : SANIMAT a été débouté en 1^{ère} instance mais a relancé une nouvelle action qui devrait être jugée en mars 2011.
- pour concurrence déloyale : PARSYS a été condamné en première instance à verser 310 K€, payés au cours de l'exercice précédent. Ce jugement a été frappé d'appel par PARSYS.

3. Situation de la société

PARSYS est dans la sixième année de son plan de continuation, prononcé le 7 juillet 2004 par le Tribunal de Commerce de Bobigny. Le Tribunal de Commerce de Bobigny a par ailleurs accepté le 3 juillet 2009 une modification substantielle du plan de continuation.

Le passif qui résulte de l'arrêté définitif des créances par le juge commissaire, ainsi que l'échéancier de remboursement mis à jour suite à la modification du plan, sont détaillés ci-après en note 10

Au 30/09/10, la sixième échéance du plan a été payée. Les chèques de plus d'un an non débités au titre des premières échéances se montent à 75 KE et ont été inscrits au poste « autres dettes ». Ceux de moins d'un an se montent à 17 KE.

4. Evénements postérieurs

- PARSYS a encaissé en décembre 2010 suite à exécution provisoire 1.500.000 EUR de dommage et intérêts de la CARMI suite au litige évoqué plus haut.
- La 7^{ème} échéance deviendra exigible au mois de juillet 2010 (646 K€)
- Afin d'assurer le développement de son activité télémédecine, PARSYS envisage :
 - de filialiser cette activité par voie d'apport en nature des éléments incorporels et corporels de l'activité santé, hors stocks, d'une valeur de 1.100.000 EUR, valeur déterminée sur la base d'un rapport d'expert, à une société dédiée dénommée PARSYS Télémédecine.
 - de faire investir à ses côtés Télémedinvest société dont l'objet est d'investir dans des entreprises de télésanté en lui cédant de 36.04% du capital de PARSYS Télémédecine (moyennant un prix en numéraire de 400K€) et en lui réservant une augmentation de capital d'un montant (prime d'émission comprise) de 600K€.

A cet effet, la société a été autorisée par jugement du tribunal de commerce de Bobigny du 13/10/2010 à céder 58,48% du capital de sa filiale PARSYS TELEMEDECINE.

Le commissaire aux apports à rendu un avis favorable à l'opération.

En conséquence de cette valorisation à dire d'expert, la valeur nette comptable des immobilisations santé a été ajustée à 1.100.000 EUR par voie de dépréciation du fonds de commerce. Une provision de 1.256 KE a été enregistrée en charges exceptionnelles. Il a également été décidé de ne pas activer de frais de recherche et développement sur l'exercice.

- Dans le cadre du contrôle fiscal en cours, PARSYS a reçu un courrier du 7 janvier 2011 en réponse aux observations du contribuable.

La position actuelle de l'administration fiscale se traduirait :

- Par une minoration des déficits reportables de 3.833 K€ ;
- Par une amende fiscale de 79 K€, non provisionnée au 30.09.2010

PARSYS entend désormais saisir la commission départementale des impôts sur certains des redressements maintenus par l'administration.

Note 1 : Principes et méthodes comptables

1.1 Principes généraux

Les comptes de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions comptables en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France.

1.2 Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'enregistrement des éléments d'actifs en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3 Changement de méthode

Aucun changement n'a été opéré au cours de l'exercice.

1.4 Immobilisations incorporelles

Le poste d'immobilisations incorporelles inclut :

- le fonds commercial dont le mali de confusion,
- les frais de recherche et développement
- les logiciels

le poste « fonds commercial » correspond essentiellement au mali technique de confusion constaté lors de la transmission universelle de patrimoine de la société PARSYS SANTE au profit de PARSYS. Ce poste fait l'objet d'un suivi de valeur au travers de la réalisation de tests de dépréciation (réalisés au niveau des deux secteurs d'activités) : ces tests sont notamment basés sur les prévisions d'activités à 4 ans élaborées par la Direction et leur traduction en termes de flux de trésorerie. L'évaluation au 30 septembre 2010 tient compte de l'évaluation à dire d'expert des actifs santé réalisée dans le cadre du projet de filialisation de l'activité santé.

Logiciels acquis :

Ils sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils sont inscrits à l'actif au poste « concessions, brevets, licences » et amortis suivant le mode linéaire sur douze mois, à l'exception des logiciels techniques particuliers, acquis pour être donnés en location à des clients.

Frais de recherche et développement :

Ils sont portés à l'actif s'ils sont clairement identifiés et s'ils répondent aux critères suivants :

- Sérieuses chances de réussite technique du produit
- Moyens financiers suffisants
- Perspectives de développement commercial permettant la rentabilité du projet

Ils sont composés des frais directement affectables au projet et d'une part de frais directs affectables.

Ils sont amortis sur 5 ans.

1.5 Immobilisations corporelles

Le poste Immobilisations corporelles inclut à la fois des biens utilisés pour les besoins propres de l'entreprise et des biens donnés en location à des tiers pour une durée supérieure à un an (matériels "auto-portés").

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés selon les modalités suivantes :

	Durée	Mode
Aménagement et agencement :	10 ans	Linéaire
Matériel de transport :	3 & 4 ans	Linéaire
Matériel de bureau (autre que matériel informatique) :	3 à 10 ans	Linéaire
Mobilier :	10 ans	Linéaire
Matériel informatique :	3 ans	Linéaire

Les biens utilisés pour les besoins propres de l'entreprise et les biens loués à des tiers (matériel faisant l'objet de contrats de location non re-financés dits "auto-portés") sont amortis selon les mêmes modalités.

Pour les matériels « autoportés », si l'amortissement pratiqué est inférieur à un amortissement linéaire théorique pratiqué sur la durée du contrat, l'écart donne lieu à une provision sur immobilisation couvrant le risque de non valeur des biens en fin de contrat.

1.6 Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité, déterminée notamment sur la base de l'actif net comptable (valeur mathématique), des perspectives de rentabilité.

1.7 Stocks

Ce poste inclut :

1.7.1 Stock "longue durée" :

Il s'agit de matériels neufs destinés à être vendus dans des délais courts à des re-financeurs pour faire l'objet de contrats de location de longue durée en cours de mise en place (PARSYS dispose dans la majorité des cas pour ces données de commandes fermes des clients et d'un accord de refinancement). Ces matériels sont valorisés à leur prix d'achat hors taxes.

Dans le cas exceptionnel d'une commande non confirmée par le client, le matériel peut faire l'objet d'une dépréciation, calculée au cas par cas.

1.7.2 Stock "Fin de contrats" :

Il s'agit de matériels d'occasion localisé soit chez les clients, soit chez PARSYS, et rachetés aux re-financeurs en fin de contrat « longue durée ». Ces matériels sont destinés suivant les cas à :

- être revendus au client initial
- être loués au client initial (prolongation du contrat de location initial)
- être revendus sur le marché de l'occasion
- être consolidés dans de nouveaux contrats.

Depuis l'exercice 2003-2004, en raison de l'obsolescence rapide de ces stocks, seuls les matériels acquis sur contrats échus depuis moins d'un an sont valorisés.

Afin de simplifier le processus de prise en compte des dépréciations, le stock est déprécié de façon linéaire sur 12 mois.

1.7.3 Stock d'encours

Il s'agit de matériels issus de contrats en cours rachetés à des re-financeurs et destinés selon les cas, à être :

- revendus aux clients locataires
- inclus dans un nouveau contrat de location avec éventuellement ajout de matériels neufs
- revendus sur le marché de l'occasion.

1.7.4 Stock Santé

Il s'agit :

- des stocks de consommables (pièces détachées)
- des encours de productions de Télécardia et de pièces détachées permettant la production de ceux-ci. Les encours sont à un stade quasi terminal, sachant que les produits ne sont définitivement terminés que juste avant la livraison au client (installation du logiciel).
- des produits finis (quelques articles au stade final)

Ces stocks sont dépréciés en fonction des perspectives de vente et d'obsolescence technologique

1.8 Créances clients

Les créances sont comptabilisées en coût historique. Les créances douteuses font l'objet d'une dépréciation déterminée comme suit :

- les comptes de clients en redressement ou en liquidation judiciaire ont été provisionnés à 100 % du montant hors taxes,
- les créances anciennes, faisant ou non, l'objet de procédures contentieuses de recouvrement engagées par PARSYS ont fait l'objet de provision pour dépréciation appréciée au cas par cas, à hauteur de 50% à 100% du montant hors taxes.

1.9 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique (FIFO) hors frais d'acquisition. Une dépréciation est calculée le cas échéant pour les ramener à leur valeur d'utilité.

1.10 Dettes financières

Il s'agit :

- des dettes bancaires dont celles issues du plan de continuation
- des financements OSEO
- de découverts bancaires

1.11 Chiffre d'affaires

- Activité Location

Elle consiste à acheter des biens pour les louer à des tiers, puis dans la majorité des cas à céder ces biens et les contrats de locations à un organisme de financement lequel, à la fin du contrat de location, vend les matériels d'occasion à PARSYS qui peut soit les louer ou les vendre au client initial, soit les reprendre pour l'activité de re-marketing. De plus certains matériels en cours ou en fin de contrat sont rachetés pour être cédés dans le cadre d'un nouveau contrat (« consolidation de contrat »)

Le chiffre d'affaires comprend :

- La cession de contrats pour laquelle le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date de facturation des cessions aux re-financeurs.

- Les produits de location (matériels autoportés ou prolongations éventuelles en fin de contrat) pour lesquels le chiffre d'affaires est enregistré selon les périodes de location.
- La vente éventuelle de matériels aux clients pour laquelle le chiffre d'affaires est enregistré à la date de livraison des matériels

- **Activité re-marketing**

Elle consiste à vendre les matériels d'occasion qui ont été soit repris de l'activité « location », soit achetés auprès de tiers.

Le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires est la date de livraison des matériels.

- **Activité santé**

Elle consiste essentiellement en la vente de matériel médical. Le fait générateur du chiffre d'affaires est l'installation du produit chez le client. Dans certains cas, des matériels sont placés en dépôt chez des prospects pour validation du produit avant la vente.

Il y a aussi des prestations de service (abonnement pour interprétation d'ECG) pour lesquelles le chiffre d'affaires est pris en fonction des périodes d'abonnement.

1.12 Engagements de retraite

Le montant des engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés du personnel et des mandataires sociaux n'est pas comptabilisé dans les comptes sociaux. Il se monte à 59 K EUR au 30/09/10.

Note 2 : Immobilisations

	Valeurs Brutes				Dépréciations				Net
	30/09/2009	Augmentation	Diminution	30/09/2010	30/09/2009	Augmentation	Diminution	30/09/2010	30/09/2010
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement	0			0					
Frais de recherche	1 400 381	0	0	1 400 381	394 868	280 076	0	674 944	725 436
Concessions, brevets, licences	110 328	0	-13 365	96 963	89 236	7 595	-13 365	83 465	13 497
Fonds de commerce	1 586 576	0	0	1 586 576	0	1 256 525	0	1 256 525	330 051
Autres immobilisations incorporelles	631 233	0	-36 583	594 650	626 955	2 032	-36 583	592 405	2 246
Total immobilisations incorporelles	3 728 518	0	-49 948	3 678 570	1 111 059	1 546 228	-49 948	2 607 340	1 071 231
Immobilisations corporelles									
Installations générales constructions	14 483	0	0	14 483	14 483	0	0	14 483	0
Installations tech, mat et outillages ind.	75 157	18 413	0	93 571	64 302	5 491	0	69 793	23 777
Installations générales agencements, aménagements divers	1 095 041	19 774	-4 239	1 110 575	911 384	64 240	-4 239	971 385	139 190
Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériel informatique et mobilier de bureau	359 429	0	-1 589	357 840	318 779	6 365	-132	325 012	32 828
Matériels Auto-portés	1 747 411	915 829	-935 733	1 727 507	1 112 322	824 629	-939 740	997 211	730 295
Total immobilisations corporelles	3 291 520	954 016	-941 560	3 303 975	2 421 271	900 725	-944 111	2 377 885	926 091
titres de participation	4 500	10 000		14 500	0			0	14 500
Créance sur participations	65 500	0	0	65 500	0	0	0	0	65 500
Prêts	21 722	0	0	21 722	0	0	0	0	21 722
Dépôts	83 616	300 165	-16 741	367 040	0	0	0	0	367 040
Total immobilisations financières	175 338	310 165	-16 741	468 762	0	0	0	0	468 762
Total Général	7 195 376	1 264 180	-1 008 249	7 451 307	3 532 330	2 446 953	-994 059	4 985 224	2 466 083

Les actifs santé ont été ajustés à valeur d'expert à 1.100 K EUR. La dépréciation a été affectée au fonds de commerce

La société PARSYS détient une participation de 45 % dans la société ALTERNIUM (anciennement LAUREA ITALIA SRL) de droit italien depuis le 28 septembre 2009 (4.500 EUR) et détient 100% de PARSYS TELEMEDECINE, société actuellement sans activité.

Le poste « créances rattachées à des participations » au 30 septembre 2010 correspond aux avances faites à la filiale ALTERNIUM.

Les mouvements de dépréciation se ventilent de la façon suivante :

	Amortissements			TOTAL Augmentat ions
	Augmentation des dépréciations	Provisions exploitation	exceptionnels	
Immobilisations incorporelles	1 256 525	289 703	0	1 546 228
Installations générales constructions		0		0
Installations techniques, matériel et outillage		5 491		5 491
Installations gles, agenc/aménagements divers		64 240		64 240
Matériel de transport		0		0
Matériel de bureau et informatique, mobilier		6 365	0	6 365
Matériels Auto-portés	165 825	658 804	0	824 629
Total immobilisations corporelles	165 825	734 900	0	900 725
Total Général	1 422 350	1 024 603	0	2 446 953
dont provisions exceptionnelles	1 256 525			

	Diminution des dépréciations	Provisions	Amortissements		Diminution s
			Sorties	reprises	
Immobilisations incorporelles	0	-49 948	0	0	-49 948
Installations générales constructions		0			0
Installations techniques, matériel et outillage		0			0
Installations gles, agenc/aménagements divers		-4 239			-4 239
Matériel de transport		0			0
Matériel de bureau et informatique, mobilier		-132	0		-132
Matériels Auto-portés		-92 009	-847 731	0	-939 740
Total immobilisations corporelles	-92 009	-852 102	0	0	-944 111
Total Général	-92 009	-902 050	0	0	-994 059

Note 3 : Stocks

	PARSYS AU 30/09/09			PARSYS AU 30/09/10		
	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes
Stocks de consommables			-			-
Stock "longue durée" (1)	413 253	-	413 253	796 647	- 103 361	693 286
Stock Fin de contrat	230 589	- 112 924	117 665	163 846	- 64 766	99 080
Stock Santé	1 100 099	-	1 100 099	1 034 137	- 502 800	531 336
TOTAL	1 743 941	- 112 924	1 631 017	1 994 630	- 670 927	1 323 703
(1) dont stock d'encours	141 967	0	141 967	124 230	-103 361	20 869

Note 4 : Etat des échéances des créances

	Montant brut au bilan	Montant à moins d'un an	Montant à plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Prêts	21 722	-	21 722
Créances rattachées à des participations	65 500	65 500	-
Autres immobilisations financières	367 040	-	367 040
De l'actif circulant			
Clients douteux et litigieux	20 132	-	20 132
Créances clients	743 749	743 749	-
Avances et acomptes versés	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 397	1 397	-
Organismes sociaux	-	-	-
Impôts sur les bénéfices (1)	385 365	385 365	-
Taxe sur la valeur ajoutée	210 130	210 130	-
Groupe et associés	-	-	-
Débiteurs divers	40 527	40 527	-
Charges constatées d'avance	108 577	108 577	-
Total général	1 964 140	1 555 246	408 894

(1) crédit impôt recherche

Note 5 : Créances clients

Le poste créances clients à la date de clôture comporte un montant de 14 K€ au titre de factures à établir au 30 septembre 2010.

Les créances douteuses font l'objet d'une dépréciation déterminée selon les modalités indiquées en note 1.8.

Les dotations et les reprises aux provisions sur créances clients se montent à :

- reprise de provisions 146 KE
- dotations aux provisions 10 KE

Les reprises de provisions ont été utilisées à hauteur de 142 KE.

Note 6 : Valeurs mobilières & Disponibilités

Les valeurs mobilières sont composées de SICAV de trésorerie pour 558 K€ pour lesquelles la plus-value latente est insignifiante au 30 septembre 2010.

Note 7 : Charges et produits constatés d'avance

Charges : Il s'agit de la quote-part de frais et charges payés au 30 septembre 2010, se rapportant à la période suivante (assurance, loyers...).

Produits : Il s'agit de quote-part de loyers ou de prestations facturés d'avance

Note 8 : Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

A	1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectation	- 1 744 759
	2 Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	
	3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	- 1 744 759
<hr/>		
B	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N :	
	1 Variation du capital	
	2 Variation des autres postes	
<hr/>		
C	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	- 1 744 759
<hr/>		
D	Variations en cours d'exercice :	
	1 Variation du capital	
	2 Variations des primes , réserves, report à nouveau (titres autocontrôle)	
	3 Variation des provisions relevant des capitaux propres	
	4 Contrepartie des réévaluations	
	5 Variations des provisions réglementées et subventions d'investissement	
	6 Autres variations	
<hr/>		
E	Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	- 1 744 759
<hr/>		
F	Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	
<hr/>		
G	dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
<hr/>		
H	Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	
<hr/>		
I	Résultat de l'exercice	- 14 779 243
<hr/>		
J	Capitaux propres avec résultat de période	- 16 524 002

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de la période	créés pendant la période	Remboursées pendant la période	
Actions ordinaires	1 541 667			3,00
dont détenues par les salariés				
dont actions propres				
Actions amorties				
Action à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				
Total	1 541 667			3,00

Le résultat par action de la période est de -9,59 EUR.

Options de souscription d'actions émises : Néant

Compte tenu des droits de vote doubles existant, le nombre total de droits de vote au 30/09/10 s'établit à 2.381.549.

Aucun dividende n'a été distribué au titre des 3 derniers exercices clos.

Note 9 : Provisions

	30/09/2009	Dotations	Reprises	30/09/2010
Provisions réglementées	0	0	0	0
Provisions pour litiges, risques et charges	594 290	10 392 020	-577 068	10 409 241
Autres provisions pour risque	0	0	0	0
Provision pour dépréciation du fonds commerce	0	1 256 525	0	1 256 525
Provisions / immobilisations	4 110	165 825	-92 009	77 927
Provisions titres de participations	0	0	0	0
Provisions stocks et en-cours	112 924	610 064	-52 061	670 927
Provisions comptes clients	163 233	10 076	-145 688	27 622
Provisions pour dépréciation des autres créances	0	0	0	0
Provision pour dépréciation des VMP	0	0	0	0
Total Général	874 557	12 434 510	-866 826	12 442 242

	Dotations			Reprises		
	Exploitation	Financière	Exceptionnelle	Exploitation	Financière	Exceptionnelle
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	-	-	10 392 020	-	213 406	-
Provisions sur immobilisations	165 825	-	1 256 525	-	92 009	-
Provisions titres de participations	-	-	-	-	-	-
Provision Compte courant	-	-	-	-	-	-
Provisions stocks et en-cours	610 064	-	-	-	52 061	-
Provisions comptes clients	10 076	-	-	-	145 688	-
Provisions sur autres créances	-	-	-	-	-	-
Provision sur actions propres	-	-	-	-	-	-
Total	785 965	-	11 648 545	-	503 163	363 663

Les reprises de provisions correspondent à des utilisations de provisions sauf pour les suivantes :

- 24 KE de charge de rachat de V.R auprès d'un re-financeur
- 234 KE de risques sociaux
- 4 KE de risque clients

9.1 Provision pour risque et charges :

D'un montant de 10.409 K€ à la date de clôture, elle est destinée à couvrir notamment :

Des litiges :

- Les litiges portés devant le Conseil des Prud'hommes en vue de couvrir les demandes des salariés qui s'avèreront recevables. Seul le montant estimé recevable ou pour lequel une décision a été rendue a été provisionné y compris honoraires de procédure, représentant 100 K€

Des charges :

- Une charge sur le dénouement de certains actifs : 2 K€
- Une charge sur le dénouement de contrats de location : 15 K€
- Risque EFSI consécutif à la décision de la cour de cassation de casser le jugement d'appel qui avait octroyé à Parsys des dommages et intérêts de 10.292 K€ et de le renvoyer pour ré-estimation du préjudice subi.

9.2 : Provision sur immobilisations

Provision de 1.256 K€ sur le fonds de commerce de l'activité Santé pour ajuster la valeur nette des immobilisations de cette activité à valeur d'expertise.

Provision de 78 K€ pour couvrir des pertes à venir sur certains contrats de location.

9.3 : Provisions sur stocks et en-cours :

Elles concernent :

- Pour l'activité location, les stocks de « valeurs résiduelles », soit 65 K€ dont stock en re-marketing 56 K€ et les stocks d'encours, soit 103 K€
- Pour l'activité santé, les stocks de matières consommables pour 126 K€ eu égard au risque de non utilisation de certaines pièces et les stocks d'encours de 376 K€ eu égard au risque de mévente.

9.4 : Provisions Clients :

Elles concernent les créances clients inscrites en douteux et les créances non encore enregistrées en client douteux mais présentant un risque de non-recouvrement.

Les clients douteux concernent seulement les créances détenues en propre par PARSYS, à l'exclusion des créances des contrats en mandats de facturation, pour lesquels le risque est supporté par les re-financeurs.

Note 10 : Etat des échéances des dettes

	Montant brut au bilan	dont échéancier plan continuation	Montant à moins d'un an	Montant de 1 à 5 ans
Dettes financières (A)	3 523 193	2 871 477	477 966	3 045 227
Auprès des établissements de crédit	2 910 497	2 871 477	256 556	2 653 941
Dont :				
- à un an au maximum à l'origine	39 020		39 020	-
- à plus d'un an à l'origine	2 871 477	2 871 477	217 536	2 653 941
Dépôts Reçus	474 696		221 410	253 286
Autres Emprunts et dettes financières diverses	138 000	-	-	138 000
Dettes d'exploitation (B)	7 798 530	5 181 493	2 996 366	4 802 164
Fournisseurs et comptes rattachés	3 727 676	1 406 332	2 427 666	1 300 010
Personnel et comptes rattachés	90 608	-	90 608	-
Sécurité sociale, autres organismes	1 120 555	994 257	201 595	918 960
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 488 583	2 463 020	212 156	2 276 428
Etat : autres impôts, taxes assimilées	371 108	317 883	64 342	306 767
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Dettes diverses (C)	822 362	558 164	306 483	515 879
Autres dettes	772 937	558 164	257 059	515 879
Produits constatés d'avance	49 424		49 424	-
Total général (A+B+C)	12 144 085	8 611 134	3 780 815	8 363 270

dont dettes garanties par des sûretés réelles : nantissement du fonds de commerce et de la marque

Il n'existe aucune dette à plus de 5 ans

Les passifs à apurer dans le cadre du plan de continuation sont classés selon leur nature d'origine. Suite à la modification substantielle de plan exposée au préambule, ces dettes sont remboursables selon l'échéancier suivant (en KE) :

N° d'échéance		7	8	9	10
Au 30/09/10	Echu	juillet-11	juillet-12	juillet-13	juillet-14
8 611	0	645	645	3 615	3 706

Au 30/09/10, la sixième échéance du plan a été payée. Les chèques de plus d'un an non débités au titre des premières échéances se montent à 75 KE et ont été inscrits au poste « autres dettes ». Ceux de moins d'un an non débités à la date d'élaboration des comptes se montent à 17 KE.

Dettes financières

Les dettes envers les établissements de crédit se composent :

- des intérêts à payer pour 8 K€,
- des découverts bancaires pour 31 K€,
- des dettes conditionnelles envers OSEO de 138 K€ (Remboursable à compter de mars 2012)
- du passif à apurer pour 2.871 K€

Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste « Dettes fournisseurs » est constitué de dettes vis à vis de :

- Fournisseurs stocks et frais généraux :	1.582 K€
- Factures non parvenues :	740 K€
- Dettes à apurer (plan de continuation)	1.406 K€
Total Fournisseurs :	3.728 K€

Les échéances des dettes fournisseurs s'établissent comme suit :

Échéance	Solde dettes fournisseurs
Terme échu	540 195
de 0 à 30 jours	127 752
de 30 à 60 jours	383 056
+ 60 jours	29 387
Non échu	1 781 149
Passif plan de continuation	1 406 332
TOTAL	3 727 676

Les dettes non échues comportent :

- des avances pour 61 KE,
- des dettes à 30 jours pour 1067 KE
- des dettes à 60 jours pour 179 KE
- des dettes à 90 jours pour 53 KE
- des factures non parvenues pour 543 KE

Autres dettes

Les autres dettes (773 KE) sont constituées principalement :

- de préfinancements pour 78 KE
- de dettes à apurer relatif aux clients de 558 KE.

Les préfinancements sont des paiements faits par les clients aux fournisseurs pour payer des matériels installés dans le cadre de contrats de location.

Note 11 : Détail des charges à payer et des produits à recevoir.

Charges à payer	30-sept-10	30-sept-09
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-739 517	-6 377 884
Avoirs à établir	0	-1 454
Autres dettes		
Dettes fiscales et sociales	-175 917	-273 755
TVA	0	0
Intérêts courus	-682	-4 468
Total	-916 116	-6 657 561
Produits à recevoir		
Créances clients et comptes rattachés	14 170	129 408
autres créances	0	0
Avoir à recevoir	612	2 431
Etat	385 365	1 081 789
Total	400 147	1 213 628

Note 12: Résultat financier (en KE)

	30/09/10	30/09/09
Produits financiers		
Intérêt comptes bancaires		
revenu des VMP	9	15
Autres produits financiers	9	116
Reprise sur provision		
Total	19	131
Charges financières		
Intérêts bancaires	35	23
Intérêt comptes courants	0	57
Autres charges financières	0	2
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Total	35	82
Résultat financier	-16	49

Note 13 : Résultat exceptionnel (en KE)

Sont inscrites principalement en résultat exceptionnel les opérations en rapport avec :

- le redressement judiciaire
- des procédures contentieuses
- les sorties d'immobilisations
- des opérations non liées à l'activité récurrente de la société

Synthèse du résultat exceptionnel	Exercice 2009/2010		Exercice 2008/2009	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Honoraires de procédures			514	
Abandon de créance / dettes plan continuation		271		1 513
reprise de provision Intérêts gage espèce				407
Licenciements & litiges sociaux	401	341	524	176
Indemnité GLS	10 292			10 292
Litiges commerciaux	17	8	300	310
Opération sur fonds de commerce	1 257		3 438	3 438
Divers	2	61	3 490	3 669
Total	11 969	681	8 266	19 806
dont opération de gestion	319	315	4 518	10 923
opération sur capital	1	2	3 440	1
provisions	11 649	364	308	8 882
Net		-11 287		11 540

La société a bénéficié d'un abandon de créance de l'Etat de 271 K€ relatif à la Taxe Professionnelle.

Note 14 : Engagements hors-bilan

	en K€	
	30/09/10	30/09/09
<u>Engagements donnés</u>		
Rachat de valeurs résiduelles	69	115
Il s'agit du montant des "valeurs résiduelles" de matériels que PARSYS s'est engagée à racheter auprès des refinanceurs à l'échéance des contrats de location "longue durée". Cette valeur représente le maximum des engagements de PARSYS.		
Nantissement de fonds de commerce et de marque au profit du Crédit Lyonnais	1 980	2 130
Reversement à ING de loyers futurs sur un client suite à la cession à ING de la chaîne de loyers	475	235
Versement d'un complément de prix sur achats des titres PARSYS SANTE aux minoritaires en fonction des bénéfices futurs de l'activité SANTE et de la situation nette déterminés comme si la société n'avait pas fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine.	mémoire	mémoire
Total engagements donnés	2 524	3 231

Engagements réciproques

néant

Total engagements réciproques 0 0

Engagements reçus

néant

Positions sur instruments financiers : Néant

Il n'a été procédé à aucune provision pour risque au titre des engagements de rachat de valeurs résiduelles, la valeur estimée future de revente des matériels concernés étant supérieure au prix de rachat contractuel.

Le montant des engagements en matière de retraite est mentionné au § 1.12

Note 15 : Impôts sur les sociétés

Nature	Début de période		Variations		Fin de période	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I. Décalages certains ou éventuels						
1. Provisions réglementées						
2. Subventions d'investissements						
3. Charges non déductibles temporairement						
- Taxes diverses à déduire l'exercice suivant	12 411		7 180	12 411	7 180	
- Provisions à déduire ultérieurement	198 096		33 333	192 356	39 074	
4. Produits non taxables temporairement						
5. Charge déduite (ou produit imposée) fiscalement et non encore comptabilisée						
TOTAL I	210 508	0	40 513	204 767	46 254	0
II. Eléments à imputer						
1. Déficits reportables	6 444 880		4 770 854		11 215 734	
2. Moins value latente						
3. Autres						
TOTAL II	6 444 880	0	4 770 854	0	11 215 734	0
Impôt calculé au taux de 33,33 %						

Une partie de ces déficits pourrait être remise en cause dans le cadre du contrôle fiscal en cours.

Note 16 : Participation des salariés

Aucune participation des salariés n'est due au titre de l'exercice, le résultat de la période faisant apparaître une perte fiscale.

Note 17 : Répartition des effectifs

	Effectifs moyens		au 30/09/10	au 30/09/09
	30/09/10	30/09/09		
Cadres	20	27	16	24
non cadres	14	13	13	14
Total effectif	35	40	29	38
Dont Santé			4	5

Note 18 : Ventilation du chiffre d'affaires par activité (en KE)

Activité	exercice 2009-2010	exercice 2008-2009
Location dont fin de contrat	5 271	13 031
Remarketing	976	1 162
Consulting et divers	215	794
Santé	218	130
Refacturation Intra-Groupe (Parsys Santé)	0	0
Total	6 680	15 117

Note 19 : Filiales et participations (en KE)

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation dont la valeur excède 1 % du capital de la société astreinte à publication	Capital	Capitaux propres autres que capital	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Quote part du capital détenu	Résultats du dernier exercice
Alternium	10	-8	4	4	45%	6
Parsys Télémedecine	10		10	10	100%	NA

(suite)	Dividende encaissé	CA HT du dernier exercice	avals et caution	Avances consenties	Créances clients
Alternium	0	1 008	0	65	74
Parsys Télémedecine		NA			

Note 20 : Opérations réalisées avec les parties liées (en KE)

Opérations réalisées avec les sociétés liées (k€)	Actif	Passif	Produits	Charges
Créances sur participations	65			
Clients	74			
Fournisseurs		31		
Autres achats et charges externes				245
Chiffre d'affaires			98	

Soit avec :

- Alternium : Chiffre d'affaires 98 KE (vente de matériel informatique d'occasion), créance client de 74 KE et compte courant de 65 KE
- SCPS : honoraires (prestations administratives) de 245 KE et dette fournisseurs de 31 KE

Note 21 : Rémunérations des organes de direction

Le montant global des rémunérations brutes versées aux membres du directoire et du conseil de surveillance s'est élevé au cours de l'exercice à 268 KE.

Note 22 : Rémunération des commissaires aux comptes

Le montant de la rémunération inscrite en charge de l'exercice se monte à 128 KE.

Note 23 : Résultats des cinq derniers exercices

Date d'arrêté	30/09/2010	30/09/2009	30/09/2008	30/09/2007	30/09/2006
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
	€	€	€	€	€
Capital en fin d'exercice					
Capital Social	4 625 001	4 625 001	4 625 001	4 625 001	4 625 001
Nombre d'actions					
- ordinaires	1 541 667	1 541 667	1 541 667	1 541 667	1 541 667
- à dividende prioritaire					
Opérations et résultats					
Chiffre d'affaires HT	6 679 604	15 117 460	19 032 892	17 892 201	24 184 883
Résultat avant impôts, participation, Dotations amortissements et provisions	(2 480 869)	930 040	17 239	638 670	(1 428 560)
Impôt sur les bénéfices	(293 913)	(197 606)	0	9 300	48 750
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Dotations amortissements et provisions	12 592 288	(9 467 177)	(126 943)	79 139	(1 779 861)
Résultat net	(14 779 243)	10 594 823	144 182	550 231	302 551
Résultat distribué	0	0	0	0	0
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation, mais Avant dot.amortissements et provisions	-1,42	0,73	0,01	0,41	-0,96
Résultat après impôts, participation, dot.amortissements et provisions	-9,59	6,87	0,09	0,36	0,20
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	35	40	42	44	49
Masse salariale	1 363 870	1 662 448	1 693 919	1 972 177	2 040 300
Sommes versées en avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales)	632 404	764 764	770 589	859 567	922 801